



SOCIAL SOLIDARITÉ



Face au virus, restons mobilisés, prudents et solidaires !

Depuis une dizaine de jours maintenant, nous vivons une nouvelle période de confinement.

La situation sanitaire est très préoccupante et les services hospitaliers sont sous tension, y compris en Dordogne.

Il est donc plus que jamais indispensable que nous respectons les gestes barrières désormais connus de tous.

Publié le 12 novembre 2020

Les mesures de distanciation sociale sont essentielles : limitons autant que possible nos déplacements et évitons tout rassemblement.

J'ai souhaité que le Conseil départemental et ses élus montrent l'exemple, en décidant d'annuler la quasi-totalité des réunions se déroulant en présentiel. Celles-ci sont organisées en visioconférence, voire reportées à des dates ultérieures lorsqu'elles ne présentent pas de caractère urgent.

C'est grâce à notre comportement individuel et collectif que nous réussirons à casser la dynamique de propagation du virus.

La vie ne s'arrête pas pour autant. C'est pourquoi, dès le 2 novembre, j'ai décidé de maintenir les actions de service public assurées par le Département. Notre organisation a été adaptée afin de limiter les contacts interpersonnels.

Parce que j'estime que les pouvoirs publics doivent être responsables, j'ai notamment décidé :

- › de supprimer toute forme de rassemblement (événements, animations, conférences, réunions en présentiel...).
- › de fermer au public le Centre départemental de la Communication, les différents espaces d'exposition, les Archives départementales pour les recherches non urgentes, ainsi que les équipements sportifs départementaux (qui demeurent toutefois accessibles aux scolaires).

J'ai également décidé de réactiver les outils de télétravail, conformément à l'obligation formulée par le gouvernement. Ce sont ainsi 1000 agents qui sont aujourd'hui en télétravail, à temps plein ou bien en alternance avec des missions de terrain.

L'ensemble des missions de solidarité sociale sont ainsi garanties : maintien des accueils publics. <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/face-au-virus-restons-mobilises-prudents-et-solidaires-22330505?>

des accompagnements, des consultations de PMI, des consultations en médecine générale au centre départemental de santé, des bilans en école maternelle (sous réserve de l'accord des Directeurs d'établissements), poursuite de l'instruction des dossiers APA, MDPH, RSA, et du mandatement des prestations...

Les personnels départementaux affectés dans les collèges (entretien, maintenance, restauration...) ou sur les routes, par exemple, continuent eux aussi de travailler normalement.

Les agents du Laboratoire départemental d'analyse et de recherche, qui réalisent 70% des analyses des tests COVID de Dordogne, sont quant à eux mobilisés de façon exceptionnelle et travaillent y compris les week-ends et les jours fériés.

Le Département continue d'assurer l'ensemble de ses missions à votre service et d'inventer des solutions pour surmonter la crise et limiter ses conséquences sur votre vie quotidienne.

Continuez à être prudents et à prendre soin les uns des autres.

Soyez assurés que le personnel et l'ensemble des élus départementaux restent mobilisés pour vous accompagner dans cette période difficile et anxiogène.

Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental de la Dordogne